



CFPPA Carmejeane

La réussite au cœur
des Alpes du Sud



BP REA

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

En formation continue (Niveau 4)

Durée de la formation

1351 heures (dont 1008 h en centre et 343 h en stage pratique en exploitation agricole)

Date de session

De mi-septembre à fin juin (sur une année scolaire)

Délai d'accès à la formation

Au cas par cas. Nous consulter.

Lieu :

CFPPA Carmejeane
Route d'Espinouse
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour l'année précédente

Taux de réussite : 95%

Taux de satisfaction : 97%

Taux d'insertion à 6 mois : 61%

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les bases théoriques, techniques et professionnelles pour s'installer en tant que chef d'entreprise agricole.

Quatre parcours BP REA sont possibles en fonction de l'orientation du projet d'installation :

- Animaux laitiers avec transformation fromagère fermière
- Elevage ovin/bovin viande, cultures fourragères
- Maraîchage en agriculture biologique
- Grandes cultures

(D'autres orientations agricoles sont possibles, nous consulter)

MÉTIERS VISÉS

- Chef·ffe d'exploitation agricole
- Salarié·e agricole hautement qualifié

POURSUITE D'ÉTUDES

- Le BP REA conduit prioritairement à une insertion professionnelle dès la sortie de la formation : salariat, reprise ou création d'exploitation agricole
- Une poursuite d'études vers un BTS est possible

CONTENU DE LA FORMATION

UC (Unité Capitalisable) d'enseignement technique et professionnel
UC 1 : Se situer comme professionnel
UC 2 : Piloter le système de production
UC 3 : Conduire le processus de production dans l'agrosystème
UC 4 : Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise
UC 5 : Valoriser les produits ou services de l'entreprise
UC 6 et UC 7 : 2 UCARE au choix (voir tableau ci-après)

UCAREs (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale pour l'Emploi)			
Animaux laitiers	Ovin/bovin viande	Maraîchage bio	Grandes cultures
-Transformation fromagère fermière	-Conduite de vergers	-Transformation fruits et légumes	-Transformation fruits et légumes
-Apiculture	-Apiculture	-Apiculture	-Conduite de vergers
-Pastoralisme	-Pastoralisme	-Hébergement touristique à la ferme	-Apiculture
-Hébergement touristique à la ferme	-Hébergement touristique à la ferme	-Réparation et maintenance des matériels et bâtiments agricoles	-Hébergement touristique à la ferme
-Réparation et maintenance des matériels et bâtiments agricoles	-Réparation et maintenance des matériels et bâtiments agricoles	-Réparation et maintenance des matériels et bâtiments agricoles	-Réparation et maintenance des matériels et bâtiments agricoles
-Conduite de vergers	-Poules pondeuses	-Poules pondeuses	-Poules pondeuses
-Poules pondeuses	-Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales diversifiées	-Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales diversifiées	-Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales diversifiées

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

CFPPA/UFA de Carmejeane

Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr

Site Internet : <https://digne-carmejeane.educagri.fr/>

Contacts

Responsable de formation :
Caroline CANSIERE
caroline.cansiere@educagri.fr

Responsable administrative :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité

Référente handicap :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Modalités d'inscription

- Dossier de candidature
- Positionnement
- Entretien de motivation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel, avec des apports théoriques et des mises en situations pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les épreuves ont lieu tout au long de la formation, et elles sont majoritairement constituées d'un dossier écrit suivi d'un entretien d'explicitation. Le stage est également support d'évaluations.

Diplôme de niveau 4, validé par le Ministère de l'agriculture, obtenu après la réussite aux épreuves des 7 Unités Capitalisables.

Le diplôme du BP REA valide le Certiphyto.

PRÉ-REQUIS ET PUBLIC VISÉ

- Avoir un projet en agriculture
- Etre majeur
- Justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date d'évaluation de la dernière unité capitalisable permettant de délivrer le brevet professionnel.

Remplir au moins l'une des 2 conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un niveau 5 (CAPa) ou d'un diplôme de même niveau ou d'un niveau supérieur
- Justifier avant l'entrée en formation de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein en lien avec la finalité du BP REA ou de trois années d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein.

INFORMATIONS FINANCEMENT

FINANCEMENT DE LA FORMATION	DÉMARCHE	RÉMUNÉRATION
DEMANDEURS D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• RÉGION SUD PACA• Tarifs : de 10€ à 18 €/heure	Contacteur le CFPPA	Région Sud PACA ou France Travail
SALARIÉS <ul style="list-style-type: none">• TRANSITION PRO• OCAPAT• VIVEA• ANFH Et autres ...• Tarifs : de 10€ à 30€/heure	1) Contacter le Fonds de formation 2) Consulter le CFPPA pour devis et planning	Employeur (salarié CDI) Autres publics : Se renseigner auprès de l'organisme financeur
SALARIÉS OU DEMANDEURS D'EMPLOI <ul style="list-style-type: none">• CPF• Tarif : 14€/heure	1) Inscription au CPF 2) Consulter le CFPPA	

CFPPA/UFA de Carmejane

Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson
Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr
Site Internet : <https://digne-carmejane.educagri.fr/>